



Commune de  
Bazoges-en-Pareds

# Mairie - Info

4 février 2022

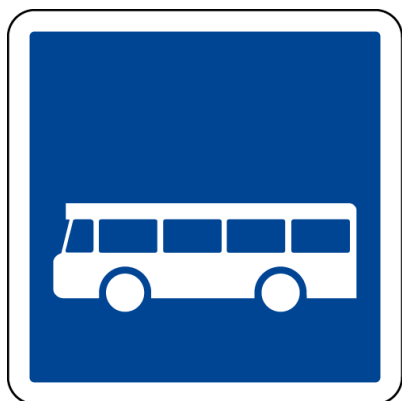
## Transport Scolaire

L'association Familles Rurales recherche des bénévoles pour assurer le fonctionnement de sa branche transport scolaire sur la Commune de Bazoges en Pareds. Aujourd'hui ce sont 17 enfants qui bénéficient de cette prestation, sur les 2 circuits desservant nos deux écoles primaires.

Faute de volontaires, le transport scolaire pourrait s'arrêter à la rentrée prochaine. Si vous êtes intéressés, ou souhaitez obtenir des informations, vous pouvez contacter :

Priscillia Orion au 06 19 15 26 45,

ou assister à la réunion organisée le 7 mars à 19h, en Mairie.



## AGENDA

5 mars

Inauguration du  
SEL de Valparaiso

5 mars

Repas à emporter APES

8 avril

Bol de riz Ecole Ste Marie

16 avril/17 avril

Cuisson de la brioche  
Chasse aux œufs

24 avril

A.G de l'U.N.C

1<sup>er</sup> mai

Ouverture de la saison  
touristique

4 mai

Voyage à Oradour sur Glane  
Avec les écoles

8 mai

Commémoration de 39/45  
Hommage à Albert Philippeau  
Repas de l'UNC

## Ouverture de la Mairie

Lundi et mercredi  
de 9h00 à 12h30,  
Vendredi  
de 9h00 à 12h30 et 14h00 à  
17h00.

02 51 51 25 19

mairie@bazoges-en-pareds.fr

## Dépenses par délégation

En début de séance M. le Maire fait le point des dépenses TTC réalisées, par délégation, depuis le dernier Conseil : 6221€ pour des plaques d'identification des plantes dans le jardin, 1995€ pour la mise en peinture des grilles du cimetière, 477€ pour des travaux de peinture dans le cimetière, 742€ pour le déplacement de la sonde du périscolaire, 100€ pour de la signalétique PMR, 609€ pour des panneaux de lieux-dits, 4492€ pour la dépose des grilles du cimetière, 756€ pour un diagnostic électrique sur le site médiéval, 1416€ pour un ordinateur portable, 1628€ pour des plantations dans le cimetière et 2088€ pour un diagnostic amiante pour l'auberge.

---

## Administration générale

### ⇒ Vente de la parcelle AD554

Le Conseil municipal valide le principe de la vente de cette parcelle de 246m<sup>2</sup> pour la construction d'un commerce par 12 voix pour et une abstention. Le prix sera défini lors du prochain Conseil après que la viabilisation soit chiffrée.

### ⇒ Droit de stationnement des ambulants

Pour favoriser l'arrivée de nouveaux ambulants et redynamiser le centre de bourg, la redevance de place est fixée à 1€/mois soit 12€ à l'année.

### ⇒ Gratuité du jardin pour une association

Le Conseil valide la gratuité de l'utilisation du jardin au profit du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s et d'Information Petite Enfance (RAMIPE) du Pays de la Châtaigneraie, pour un essai d'animation au profit d'enfants en bas âge.

### ⇒ Tarif du mètre linéaire pour le marché artisanal

Le Conseil municipal fixe à 2€ le ml pour les artisans lors du marché artisanal qui aura lieu le 17 septembre 2022.

### ⇒ Avenant au marché de rénovation de la salle des 3 Rives

Le Conseil valide une hausse de 3471€ pour le lot sur le désamiantage par l'entreprise CTCV, pour un bâchage supplémentaire, et une baisse de 5274€ sur le lot du gros œuvre réalisé par R2B2, des travaux ayant été inutilement chiffrés.

### ⇒ Subvention pour l'équipement de l'auberge

Le Conseil valide la demande subvention au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) 2022, à hauteur de 14190€, pour financer l'équipement en matériels de cuisine de l'auberge du Donjon.

### ⇒ Marché de rénovation de l'auberge

Le Conseil valide le principe de confier la maîtrise d'œuvre à ABC architecture de Fontenay le Comte pour un montant de 12000€ HT et autorise le Maire à signer le contrat. Ce dernier comprend aussi l'étude des fluides et l'économiste.

### ⇒ Contrat de gaz propane

Le Conseil valide la pose et le remplissage par Vitogaz d'une citerne de gaz pour l'auberge. Le contrat fixe la consigne à 200€ et la tonne de gaz livrée à 891€ HT (1900€ chez Butagaz). Ce tarif préférentiel est assujéti à l'adhésion pour 56€ à l'association des maires ruraux de France (AMRF), ce qui est également validé.

### ⇒ Capture des pigeons

Après débat, la majorité du Conseil ne valide pas la proposition de Cappigeon pour la pose de cages pour le prélèvement par méthode douce des pigeons et préfère l'abattage par les chasseurs, solution moins couteuse. Ce process inquiète le 1<sup>er</sup> adjoint quant à la propreté du chemin de ronde lors de la période d'ouverture du Donjon.

### ⇒ Participation à un voyage scolaire

L'Union Nationale des Combattants et les Médaillés militaires vont emmener les enfants de CM2 à Oradour sur Glane le 4 mai 2022. Le Conseil donne son accord de principe pour une subvention à l'UNC pour les enfants fréquentant les 2 écoles. Le montant versé fera l'objet d'une nouvelle délibération lorsque le coût réel sera présenté. Ce voyage implique les écoles de Monsireigne et du Talluds Sainte Gemme qui seront sollicitées pour le financement de leurs élèves.

### ⇒ Mise en place du télétravail

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au décret de déploiement du télétravail dans la fonction publique, le Conseil valide la proposition d'instaurer le télétravail sur la Commune. Le télétravail est organisé au domicile des agents, l'employeur met à disposition le matériel, les logiciels métiers nécessaires et une messagerie professionnelle. Le principe de compensation financière est refusé et le télétravail ne peut se faire qu'au domicile de l'agent. Les règles en matière de sécurité des données personnelles seront rappelées (RGPD et CNIL). Seuls les agents du service Tourisme/Communication et ceux du secrétariat sont concernés. Le télétravail est limité à 2 jours par semaine et s'appliquera à compter du 15 février 2022. Le projet est transmis au Comité Technique pour validation.

## Affaires scolaires et sociales

Mme Pasquier Isabelle, adjointe en charge des affaires scolaires et sociales informe les élus des points suivants :

- Maintien au niveau 3 du protocole sanitaire et points sur le nombre de cas positifs dans les écoles.
- Conscients de la situation sanitaire dans les écoles, les membres du Conseil acceptent la prise en charge des repas des enfants lors de la fermeture totale de leur classe en application du protocole de l'Education Nationale. Ils confirment l'application du règlement intérieur pour les autres cas d'absence. Un courrier sera envoyé aux familles utilisatrices du service de restauration.

---

## Bâtiments - Voirie

Mme Caillaud Fabienne, adjointe en charge de la commission bâtiment-voirie précise :

### ⇒ Ecole publique

Remise en état (bouchage des trous) du sol amortissant autour du toboggan : devis de 2140 euros

L'entreprise PELLETREAU va intervenir pour remplacer les déclencheurs d'incendie qui ne fonctionnent plus, ainsi que des fournitures et pose d'éclairage : devis de 858€.

### ⇒ Salle des 3 Rives

Il convient de se décider sur le choix des couleurs pour l'intérieur des salles. Signalétique : une réflexion est à mener sur le nom de chaque salle : les termes salle-bar et salle des fêtes restent très banals. Toute proposition est la bienvenue.

---

## Cimetières - Environnement

M. Ducept Johann, adjoint en charge de la commission environnement, développement durable et cimetières, informe les élus que les mini mottes ont été plantées au cimetière dans les espaces inter-tombe ainsi que les arbres aux entrées du cimetière du bourg. Le changement de la porte principale ainsi que du portail coté parking vont avoir lieu durant le printemps de même que les peintures de l'ensemble des portails. L'accès PMR depuis le parking est en cour de validation et devrait être réalisé ce printemps.

### ⇒ SIVOM

Un point est fait sur l'utilisation du matériel mutualisé : le VSV a réalisé 820 heures sur la commune pour 2021, la pelle 140 heures, le tracteur 130 heures.

Le SIVOM a pour projet le renouvellement du VSV pour 2022.

### ⇒ Broyage des accotements

Le broyage des accotements lors du passage du lamier ou de la débroussailleuse pose questions à certains élus (temps supplémentaire ? utilité ?). Après discussions le Conseil décide, majoritairement, de maintenir le broyage des accotements.

## Tourisme / Communication / Vie associative / Culture / Santé / Vie économique

M. Giacomazzi Denis, adjoint en charge de la commission tourisme, communication, vie associative, culture et vie économique informe les élus sur les points suivants :

- Saison 2022 : Le programme est riche, dense et éclectique. Il passera du cirque au Slam, proposera des animations nouvelles, accueillera un festival « vieilles pierres et bières », des concerts, les rendez-vous aux jardins, les journées du Patrimoine....

- Réunion avec l'ABF : Suite à la réunion avec Julie Guignard, architecte des bâtiments de France, il est apparu que la simple question de l'accessibilité du site ne pouvait être traitée seule. Une réflexion plus globale est à étayer, notamment en décidant d'un périmètre d'étude. Il est apparu que le périmètre de la motte castrale est pertinent (le site ceint par la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et la rue de la Poste). Toutefois, ce projet s'étalera sur plusieurs années d'où la division de ce périmètre en plusieurs phases (d'abord la cour du château et le donjon, ensuite les douves et les abords de l'église). Des subventions auprès de la DRAC et la Région pourront être demandées au titre de l'année 2023 une fois que le maître d'œuvre aura été retenu. Certains travaux pourront néanmoins être engagés.

- Marque Qualité Tourisme : Soutenu par Vendée Expansion, Qualité Tourisme est une marque déposée par l'Etat français afin de labelliser les institutions et les professionnels du tourisme français. Il a pour vocation d'améliorer l'image de la France mais aussi de développer le secteur du tourisme. Il vise également à proposer aux touristes des prestations de qualité et de fédérer les professionnels du tourisme dans leurs démarches afin de promouvoir l'excellence française en la matière. Une démarche est lancée pour adhérer à ce dispositif et améliorer les conditions d'accueil du site.

- Personnel service communication : Les charges et les ambitions affichées pour les prochaines saisons vont impliquer un renfort. Une mutualisation avec l'Office du Tourisme du Pays de la Châtaigneraie d'un emploi à mi-temps pourrait être une solution, après le départ de l'étudiante en alternance.

- Agent des espaces verts : Le recrutement, infructueux à ce jour, inquiète la commission Tourisme car cela pourrait remettre en cause la conservation du label « Jardin remarquable » et compromettre le début de saison. Plusieurs pistes sont explorées : mutualisation avec les jardins Clemenceau/de Lattre de Mouilleron, embauche d'un junior sortant d'école, d'un diplômé de l'école de Versailles...

- Cloches de l'église : Les cloches 2 ; 3 et 4 sont usées anormalement et doivent être réparées ou arrêtés. Un devis de l'entreprise Bodet présente un coût de 17 000 euros. 65% des réparations pourraient être pris en charge par le Département par le biais d'une subvention.

## Informations pratiques

### Usage du feu

Le recours au feu pour éliminer les déchets verts est réglementé. Interdit aux particuliers, il est toléré aux exploitants agricoles ou forestiers. Cette tolérance est encadrée par des créneaux horaires et des règles de sécurité strictes.

- De décembre à février de 11h à 15h30,
- De mars à novembre de 10h à 16h30,
- Obligation de disposer de moyens d'extinction,
- Privilégier les déposes en déchetterie,
- Les autres déchets ne sont pas brûlables,
- .....

L'arrêté préfectoral 12SIDPC-DDTM 627, sur l'usage du feu, est consultable sur le site internet de la commune.

### Lettres anonymes

L'équipe municipale ne prend pas en compte les lettres anonymes. Pour les doléances, M. le Maire reçoit sur rendez-vous, comme le 1er adjoint.

### Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le samedi de 10h à 12h, le mercredi de 11h à 12h et le vendredi de 16h30 à 17h30.

Présentation du Pass vaccinal obligatoire.

Prix Chronos : 4 albums à lire en famille adultes et enfants, puis voter avant le 14 mai pour son album préféré. Albums sélectionnés :

La Tisaneuse, Maiwenn Vuittenez,

Le livre du rien, Rémi Courgeon,

Le Père Jouet, Hervé Thiry-Duval, Benjamin Malet,

Mamie perd ses mots, Rémi David, Rémi Saillard.

Ces albums sont disponibles à la bibliothèque.

### Santé

Le plan communal de santé, en totale adéquation avec celui de la Communauté de communes, se met en place. La volonté de l'équipe municipale est d'offrir un plateau médical cohérent, répondant aux besoins des habitants. Les efforts consentis depuis mai 2020 aboutissent enfin. Les interrogations se portent désormais sur l'extension bâtementaire de la maison de Santé qui va s'avérer rapidement trop exiguë pour accueillir l'équipe complète : infirmière en pratique avancée (IPA), orthophoniste...

Néanmoins un peu de patience, les nouveaux médecins n'arriveront qu'à la fin du premier trimestre 2022.

### Inutile d'appeler la Mairie pour prendre rendez-vous !

Les médecins disposeront de leur secrétaire médicale avec une ligne téléphonique dédiée, les coordonnées seront communiquées ultérieurement.

### Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en vous connectant sur le site dédié GNAU.

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.

Rendez-vous sur :

<https://gnau42.operis.fr/paysfontenayvendee/gnau>

### Déploiement de la fibre

La fibre optique arrive sur notre commune. Ce déploiement, en 2 phases, s'accompagne d'une opération d'élagage, qui est à la charge des propriétaires. Ce travail devra se faire hors période de nidification. Le plan de déploiement sera joint au prochain Mairie Info.

### Elections

Dates limites d'inscription sur les listes électorales :

2 mars en ligne, <https://www.service-public.fr>

4 mars en Mairie.

### Recensement des armes

Les détenteurs d'armes (chasseurs et non chasseurs) sont invités à les déclarer via le portail numérique du S.I.A.

**La création d'un compte personnel avant le 1er juillet 2023 est obligatoire pour conserver son droit à détenir ses armes.**

Site internet: <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

## Vie du Conseil Municipal

### Prochains Conseils municipaux

Conseil municipal : le vendredi 18 février 2022 à 20h00, Salle du Conseil Municipal,

Si les conditions sanitaires le permettent, le public sera de nouveau autorisé.

Conseil municipal : le vendredi 25 mars 2022 à 20h00, Salle du Conseil Municipal.

**Conseillers présents le 4 février**: Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Isabelle Pasquier, Johann Ducept, Fabienne Caillaud, Adeline Gaboriau, Katia L'Mouden, Eric Frouin, Annie Buffeteau, Christia Marsaud,

**Excusés** : Stéphanie Arrouet, Daniel Lièvre et Jean-Luc Dothée.